

Rapport de la réunion du bureau PNHS du 24 janvier 2020

Présents :

M. Pauly, Mme Mathieu, M. Schank, M. Kozlik

1. Signature du rapport de la réunion du 10 janvier 2020

Rapport signé.

2. Signature de l'accord d'une collaboration rapprochée de l'AC de Goesdorf ;

Accord signé.

A faire : demander à la commune de Goesdorf de fournir une délibération sur la décision de se porter candidate à l'adhésion.

3. Signature du contrat de Mme MACK Nathalie ;

Contrat signé.

Une discussion est menée sur la possibilité de former Mme Mack en vue de reprendre le poste de secrétaire de Mme Weiler lorsque celle-ci partira en retraite.

4. Délibération de Mme MÜLLER Helène -> 50 % A2 au 1^{er} février 2020 (et non au 13 février) ;

Le point est retiré de l'ordre du jour. La délibération a déjà été prise.

5. Signature du contrat de Mme MÜLLER ;

Contrat signé.

6. Signature de la convention « Natura 2000 » ;

Convention signée.

7. Organigramme « cadre » -> renouveler et à présenter au bureau ;

M. Draut et Mme Lutgen établiront un organigramme formel, suivant le nombre de postes votés au PNHS.

8. Préparation de la réunion du comité :

- Huis clos pour la nomination du secrétaire remplaçant ;
- HC ? pour la fixation de la rémunération de Mme MACK (-> rémunération de départ = 248 p.i. G7 E9 calculé identiquement à celle d'une carrière d'un employé communal de la catégorie d'indemnité « B1 » sans modalités d'examen + alloc de repas + alloc fin d'année + possibilité alloc de famille) ;
- organigramme « tâches personnel 2020 » -> pour le vote du budget donc plus besoin ;
- PPF – présentation au bureau ;

M. Draut explique qu'il a établi deux documents différents. Le PPF réel évoque un déficit pour le cas où le taux de participation ne serait pas augmenté au cours des prochaines années. L'autre version, plus optimiste, sera envoyée au Ministère de l'Intérieur.

9. Divers

a) Stauséimanagement

Mme Lanners participe à ce point de la réunion.

M. Schank évoque une possibilité supplémentaire pour l'établissement d'un parking temporaire au lieu-dit « a Kéilert » à Insborn qu'il aimerait présenter lors de la réunion du 22 janvier avec les ministres.

M. Kozlik demande si M. Schank peut clarifier cette possibilité avec l'ANF et l'AGE avant la réunion du 22 janvier.

b) Pont suspendu

M. Pauly évoque l'idée de projet de la commune de Boulaide d'un pont suspendu entre les lieux-dits Burfelt et Bärel ainsi que la demande de M. Gangler de formuler un avis sur une ligne d'autobus qui relierait le poteau de Harlange et la Ville de Luxembourg. Un nouveau parking au lieu-dit Poteau de Harlange permettrait aussi d'accueillir les visiteurs du lac du côté Nord. Des navettes les emmèneraient ensuite aux plages (Rommwiss et Liefrange).

Mme Mathieu est d'avis qu'il faudrait intégrer le projet du pont suspendu dans le concept des sentiers pédestre de l'ORT.

Le bureau décide d'ajouter la ligne de bus dans le document pour les ministres.

En ce qui concerne le pont suspendu, le bureau est réticent étant donné que l'édifice serait construit en zone sensible (e.a. Natura 2000). Le bureau retient que la commune de Boulaide devrait d'abord développer un concept complet. Le PNHS pourrait assister la commune à faire les premières analyses (faut-il faire un screening ou non, etc.?)

c) Réunion avec les conseillers communaux

Mme Gaasch est d'avis qu'il faudrait organiser une réunion avec tous les conseillers communaux pour les informer sur les projets en cours.

d) Maison du Parc : aménagement de l'annexe, chauffage

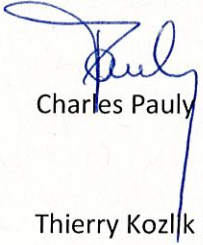
M. Schank informe que la Maison du Parc sera repris comme établissement classé dans le nouveau PAG de la commune d'Esch-sur-Sûre.

M. Hansen participe à ce point de la réunion.

M. Pauly demande si M. Hansen peut informer le bureau sur le traitement du dossier par l'AGE. M. Hansen réplique qu'il se renseignera. Néanmoins on reste dans les délais habituels de traitement (envoi du dossier mi- novembre). M. Reimen s'informerera auprès de l'AGE à la mi-février.

Mme Lutgen informe que l'AGE avait récemment demandé l'utilisation de miscanthus pour le nouveau chauffage. Or, vu l'urgence dans l'avancement du dossier, elle ne voit pas de possibilité de changer la planification encore une fois.

Esch-sur-Sûre, le 14 février 2020



Charles Pauly (président)

Thierry Kozlik (membre)



Liette Mathieu (vice-présidente)

Marco Schank (membre)

